



HAL
open science

Pouvons-nous dire que l'accompagnement est émancipateur ?

Hugues Pentecouteau, Anne-Stéphanie Deschamps

► To cite this version:

Hugues Pentecouteau, Anne-Stéphanie Deschamps. Pouvons-nous dire que l'accompagnement est émancipateur?. De l'accompagnement à l'émancipation Des pratiques questionnées à partir de l'expérience du Secours Catholique, L'Harmattan, 2016, 978-2-343-09686-5. hal-01374014

HAL Id: hal-01374014

<https://hal.science/hal-01374014>

Submitted on 28 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Version auteur

Pentecouteau H. & Deschamps A-S. (2016). "Pouvons-nous dire que l'accompagnement est émancipateur ?", dans Deschamps A-S. & Pentecouteau H. (Coordination). De l'accompagnement à l'émancipation. Des pratiques questionnées à partir de l'expérience du Secours Catholique. Paris, L'Harmattan, collection Defi-Formation

Pouvons-nous dire que l'accompagnement est émancipateur ?

Hugues Pentecouteau
Anne-Stéphanie Deschamps

À la fin de cet ouvrage, poser une question comme celle-ci : « pouvons-nous dire que l'accompagnement est émancipateur ? » et en faire le titre d'une conclusion (qui, de surcroît, ne se présente pas comme telle) peut interpeller pour deux raisons. Tout d'abord, parce qu'après la lecture des différentes contributions, chacun d'entre nous peut espérer avoir trouvé des représentations stabilisées de pratiques d'accompagnement qui montrent de quelles façons celles-ci permettent parfois, à certaines conditions, dans certains contextes, de constater que l'accompagnement peut jouer un rôle dans l'émancipation d'un individu. Ensuite, parce que cette question laisse entendre que l'accompagnement puisse ne pas être émancipateur. C'est un aspect essentiel qu'il nous faut retenir ici, car il ne suffit pas qu'il y ait un accompagnement pour s'affranchir d'une autorité ou plus largement d'une forme de domination. Ce titre en forme de question interroge par conséquent le point de départ de cet ouvrage qui consiste à considérer, dans une formulation affirmative et au travers du prisme d'une lecture constructiviste en pédagogie des adultes, que l'accompagnement puisse être une intervention qui transforme le rapport (et les représentations) d'un individu à l'égard d'une ou plusieurs formes de domination. Si l'accompagnement peut éventuellement contribuer au changement, il ne produit pas systématiquement de l'émancipation.

La question de la qualité émancipatrice de l'accompagnement étant ainsi posée, nous rappelons qu'il est nécessaire d'interroger les conditions d'exercice de l'accompagnement, car les contextes sociaux et/ou professionnels demeurent en constante évolution. Il en est de même de l'évolution des pratiques, qui doit être travaillée sinon à partir d'une formalisation de l'accompagnement, au moins en interrogeant la pertinence qu'il y aurait à développer une formation à l'éthique de l'accompagnement.

Tout accompagnement n'est pas émancipateur

Pour Mézirow, l'apprentissage se forme de manière empirique, dans un processus dynamique de critique sociale. Dans l'ouvrage qu'il consacre à la théorie de la transformation en andragogie, le dernier chapitre s'intitule : « comment développer l'apprentissage transformateur des adultes ? ». Bien que ce titre très évocateur laisse imaginer que le chapitre propose des solutions prêtes à l'emploi, l'auteur insiste sur la nécessité de travailler la question de la posture du formateur, appréhendée comme étant quelque chose qui s'apprend et qui se compose à partir des expériences faites et de la confrontation à différentes situations de formation rencontrées. Il faut qu'il y ait une certaine adhésion à des principes (qu'il présente

comme un manifeste¹) pour travailler la posture formative. Si cette posture est un point essentiel dans l'approche de Mézirow, l'auteur modère cette proposition en soulignant parallèlement que les apprenants qui entreprennent une « expérience éducative » sont « plus ou moins prêts pour un apprentissage transformateur » (Mézirow, 2001 : 232). Il ne suffit pas de vouloir émanciper pour que l'émancipation se produise. Il peut y avoir des résistances de la part des apprenants. Si « **tout apprentissage n'est pas transformateur** »² comme l'écrit Mézirow, cela vaut également pour les pratiques d'accompagnement.

En faisant un parallèle avec l'accompagnement nous remarquons, à la lecture des textes de cet ouvrage, que l'émancipation reste une hypothèse possible de la relation d'accompagnement. Mais il faut qu'apparaisse un changement, ce que peut éventuellement permettre la capacité à prendre en charge les besoins exprimés (parfois dans l'urgence) par un accompagnement adapté (professionnel ou bénévole ; défini ou flottant ; avec un objectif formatif et/ou caritatif). L'émancipation dans l'accompagnement reste par conséquent un projet, défini par une posture d'accompagnement, dont on ne sait jamais avec certitude s'il pourra être atteint. Que la démarche d'accompagnement soit menée par une personne bénévole ou professionnelle, le « savoir-être relationnel » (comme le propose Jean-Marc Boisselier) est un élément fondamental. Ce « savoir-être relationnel », qui est une construction de la présence, dans l'écoute, dans l'échange et le cheminement, peut être lue comme une alchimie d'un « être avec » et d'un « aller-vers » (Paul, 2009 ; Clénet, 2013). Accompagner, c'est faire attention à l'autre. Il apparaît essentiel que soit accordée une attention particulière à ce qu'apporte la relation d'accompagnement au bénéficiaire.

Qu'est-ce qu'« émancipation » veut dire ?

Dans l'ouvrage collectif que vous avez entre les mains, le mot « émancipation » est cité 86 fois. C'est-à-dire qu'il apparaît en moyenne une fois toutes les deux pages. Nous pouvons considérer que c'est beaucoup si nous insistons sur le fait qu'il est rarement défini. Mais cela apparaît très peu si on compare ce chiffre aux 498 citations du mot « accompagnement ». Nous faisons ce parallèle entre les deux mots car nous donnons à chacun une importance similaire dans le titre de cet ouvrage. Le fait qu'« émancipation » ne soit pas toujours défini par les différents auteurs peut être interprété de deux façons. Tout d'abord, il n'est pas toujours perçu comme une notion et plus rarement encore comme un concept. En revanche, c'est un mot qui demeure « rassembleur » dans le sens où tout le monde semble se retrouver dans l'expression des valeurs « transformatrices » qu'il véhicule et les appropriations diverses qui peuvent en être faites. En ce sens, « émancipation » est un mot utilisé le plus souvent dans un sens commun, dévoilant ainsi un ancrage très fort de la pratique d'accompagnement dans une éthique personnelle. Nous reviendrons sur cet aspect dans quelques lignes. Il est également fréquemment associé à un autre mot (« apprentissage » ou « savoir » chez Mézirow ; « accompagnement » dans les contributions rassemblées dans cet ouvrage) qui a très souvent la particularité de capter toute l'attention, réduisant « l'émancipation » à une fonction qualificative.

Dans un ouvrage récent sur les processus d'émancipation en éducation (Albero, Gueudet, Eneau, Blocher, 2015), nous remarquons également cet écart entre la définition d'un cadre de

1 « En tant que professionnels de la formation des adultes, nous nous engageons à aider les apprenants à développer, par une participation effective au dialogue critique, leurs capacités d'imagination et d'intuition, de réflexion critique sur les présomptions, leur exigence de rationalité. Nous nous engageons aussi à les aider à acquérir des perspectives de sens plus englobantes, plus intégrantes, plus discriminatoires et ouvertes aux points de vue alternatifs » (Mézirow, 2001 : 238).

2 En caractères gras dans l'édition française

réflexion et la manière dont les auteurs sollicités se l'approprient. L'introduction présente l'émancipation au travers d'un cadre théorique qui fait référence à l'autonomisation des individus (« une praxis visant le développement en tant que principal agent de son propre développement », Castoriadis (1996)), et qui s'appuie sur la perspective de démocratisation telle que développée par Dewey, dans une démarche anthropologique d'éducation pour le développement humain. Cependant, hormis ce cadrage de départ précisé, rares sont les auteurs invités à revenir sur ce qu'émancipation veut dire, à l'exception de la philosophe Laurence Cornu-Bernot qui propose un éclairage distinct en rappelant deux significations³, qui sont à la fois communes et dominantes. Dans un premier usage, l'émancipation est présentée en tant qu'« acte par lequel un mineur est affranchi de l'autorité parentale ». En devenant émancipé, d'un point de vue juridique, l'individu n'est plus lié à ses parents et acquiert un nouveau statut social. Dans un deuxième usage du terme, l'émancipation est l'expression du refus d'un état de fait présenté comme étant une dépendance, que cette dernière prenne la forme d'un préjugé, d'un pouvoir, d'une histoire, c'est-à-dire d'une mainmise d'un autre sur soi (Cornu-Bernot, 2015). En ouvrant différents dictionnaires, au hasard des bibliothèques consultées (un dictionnaire Larousse de 1965, un petit Robert de 1996 ou encore une édition Hachette de 2009), nous retrouvons cette distinction qui traverse les décennies entre une émancipation juridique accordée (mettre hors de tutelle ; acte par lequel un mineur est affranchi de l'autorité parentale ou de la tutelle) et une émancipation politique qui consiste à affranchir ou s'affranchir d'une autorité. Rapportée à l'éducation et à la formation des adultes, nous retrouvons cette distinction dans la contribution de Jérôme Eneau au *dictionnaire de la professionnalisation* (2014). Pour qu'il y ait émancipation, il faut qu'il y ait une volonté des individus (d'émanciper et/ou d'être émancipé) et que cela puisse s'inscrire dans une démarche (qui est toujours politique et parfois juridique). Dans le cas de l'accompagnement, la démarche est éducative (au sens d'une éducation sociale, tout au long de la vie). La revendication d'une liberté se traduit au travers d'une autonomisation⁴ et d'une responsabilisation, que l'on trouve également dans la théorie transformatrice de Mézirow. Liberté, autonomisation, responsabilisation, c'est en s'appuyant sur le travail de Maela Paul qui utilise ces trois mots qui résonnent comme une devise, que Jean-Marie Boisselier présente l'accompagnement bénévole au Secours Catholique, montrant ainsi les similitudes qu'il est possible d'envisager entre des pratiques bénévoles et des pratiques professionnelles.

Un humanisme citoyen ?

L'émancipation consiste en une autonomisation de l'individu, dans ses actions, ses façons de penser. Cela ne peut donc pas être un endoctrinement (Mézirow, 2001 : 106), qu'il soit culturel, religieux, politique, etc. C'est par conséquent un positionnement fortement individualiste, au sens de « refus de tout enfermement identitaire involontaire » (de Singly, 2005 : 14) car il s'agit de permettre à l'individu de faire des choix, pour lui-même. Pour faire de l'accompagnement, il est nécessaire d'être toujours interpellé par cette altérité.

En questionnant l'engagement bénévole caritatif à partir d'une problématique de l'altruisme dans les associations catholiques caritatives, Guénolé Labéy-Guimard décrit la motivation principale des Catholiques bénévoles comme « un humanisme citoyen », développant des principes pouvant relever autant de la solidarité que de la fraternité. Cependant, selon Labéy-Guimard, il y a une sécularisation interne des associations caritatives catholiques, visible

3 Cette distinction est également présentée par deux auteurs (Frédéric Penaud et Maela Paul) dont les contributions sont présentées dans la troisième partie de cet ouvrage.

4 Cette autonomisation peut être abordée également sous l'angle identitaire. Selon de Singly, l'individualisme que permet la modernité occidentale est un « individualisme émancipateur qui autorise pour les individus une identité ouverte, éclectique » (de Singly, 2005 : 15).

notamment au travers de « références extérieure aux textes religieux » comme la déclaration des Droits de l'Homme (Labéy-Guimard, 2013 : 276). Le *compendium* de la Doctrine Sociale de l'Eglise rédigé par la commission pontificale *Justice et Paix* énonce des principes de solidarité et de subsidiarité en appelant à la réalisation active des Droits de l'Homme par les Chrétiens (Labéy-Guimard, 2013 : 27). La Doctrine Sociale est également présentée comme faisant « partie intégrante du ministère de l'évangélisation de l'Eglise »⁵. Cet « instrument d'évangélisation » (nous reprenons ici les termes du *compendium*) n'apparaît pas comme tel dans les observations de terrain que nous avons menées. Circonscrites à un espace géographique (la Bretagne), nos observations confirment celles qui ont été faites par Guénolé Labéy-Guimard. En participant à des accompagnements effectués par les bénévoles du Secours Catholique ainsi qu'à différentes réunions de travail, nous avons constaté que la religion occupe une place discrète. Le prosélytisme, bien que présent, n'est pas le cheval de bataille de bénévoles, qui sont confrontés à des demandes d'aide, de suivi, de gestion de situations d'urgence. Ce constat de « prosélytisme léger », nous avons pu le faire également dans un autre contexte, lors d'une journée d'étude organisée en janvier 2014 à l'université Rennes 2. Les tables-rondes, comme les conférences et les interventions du public majoritairement composé de bénévoles du Secours Catholique, ont confirmé cette position en mettant au premier plan les questionnements liés aux pratiques de l'accompagnement.

L'accompagnement comme dynamique formative

En reprenant la grille de lecture proposée par Laurence Cornu-Bernot, nous pouvons affirmer que l'accompagnement ne permet pas d'accorder une émancipation, comme le ferait une décision juridique. Cela ne permet pas non plus de créer, systématiquement, des conditions permettant toujours l'expression individuelle d'une émancipation politique. Pourtant, un contexte éducatif ouvert et dynamique demeure *a priori* favorable. Dans une lecture critique du travail de Carlos A. Cullen, Teresa Yuren (2015) revient sur les trois conditions qui vont dans le sens d'un « terreau favorable à l'émancipation ». Si « la tâche de l'éducation consiste à construire le sujet depuis l'« être en-cours » de chaque culture à la recherche de sens à la vie » (Yuren 2015 : 44), elle se fait dans une actualisation permanente et dans une dynamique formative (selon l'expression de Yuren) qui ne peut qu'être interactionnelle dans la discussion et la contradiction (Cullen parle de résistance, mais également d'insistance). A la proposition inter-individuelle que nous avons déjà évoquée (l'accompagnement est la rencontre entre deux formes d'engagement : celle de la personne qui accompagne et celle de la personne qui est accompagnée), ces deux auteurs évoquent la dimension culturelle comme pouvant autoriser ou non l'expression d'une émancipation.

En pratique, au Secours Catholique, l'accompagnement est la manifestation d'une attention à l'égard de l'autre, décrite comme étant l'expression d'une « conscience aiguë de la fraternité » (Le Bouédec, 2007), c'est-à-dire en mettant l'accent sur la reconnaissance d'un sentiment profond qui lie les individus entre eux. Nous venons de voir que la question de l'engagement (Labéy-Guimard, 2013) est une éthique, fondamentale pour pratiquer l'accompagnement, *a fortiori* quand les bénéficiaires attendent une réponse urgente et personnalisée. Cette éthique se manifeste dans un engagement à l'égard d'autrui (Guy Le Bouédec parle même d'un « engagement fraternel significatif »), qui se fonde sur le respect de l'individu aux travers d'une culture qui peut être soit la Doctrine Sociale (pour le Secours Catholique), soit une interprétation / appropriation des références aux Droits de l'Homme (dans l'action sociale

⁵ Rappelons que la Doctrine Sociale, bien que majoritairement acceptée, ne fait pas pour autant l'unanimité chez les Catholiques (Guénolé Labéy-Guimard (2013 : 280).

telle que la pratique Frédéric Penaud), voire même un peu des deux, dans une confusion, positive et revendiquée, des deux approches, comme le rappelle le secrétaire général du Secours Catholique, Bernard Thibaud. L'accompagnement est une action éducative qui revêt une dimension éminemment politique et citoyenne lorsqu'elle offre la possibilité de développer de la résistance (et de l'insistance), de manière active, à des formes de domination économique, sociale, mais également culturelle et politique.

Former à l'accompagnement

En introduction à un ouvrage de référence sur l'accompagnement qui fait la part belle à l'approche existentielle, Jean-Pierre Boutinet écrit qu'accompagner, c'est « Aider à mieux vivre par un vivre autrement ». Il considère également que la relation est forcément synonyme de changement pour les acteurs de l'accompagnement : « l'accompagnement peut être compris à travers ses effets assimilables à une métamorphose, c'est-à-dire une transformation incessante du moment présent comme de la relation d'accompagnement et donc des acteurs qui la régulent. Cette métamorphose vise dès lors la relation nouée entre deux personnes en vue de générer une transformation tant de la personne accompagnée dans ses potentiels à mettre en œuvre comme dans ses capacités à mieux exister que de la personne accompagnatrice à travers son capital expérientiel à valoriser d'écoute, de compréhension et de conseil » (Boutinet, 2007 : 10). On trouve ici un aspect qui a été abordé notamment par Jean-Yves Robin et Isabelle Grangereau. Si l'accompagnement engage les deux parties, cela permet également à chacune d'entre elle, individuellement, d'apprendre, de développer de nouvelles connaissances et d'en retirer un bénéfice. En questionnant l'essor de l'accompagnement professionnel, Maela Paul mobilise les travaux d'Habermas pour décrire trois types d'intérêt. L'intérêt peut être technique ou instrumental, notamment lorsqu'il y a un objectif prévisionnel ainsi qu'un résultat à atteindre ou bien lorsque les critères de validité sont définis en amont, de manière hiérarchique. L'intérêt peut être également pratique lorsqu'il est développé pour gérer les situations qui sont à l'origine de la mise en place des dispositifs d'accompagnement. Il peut être également émancipatoire. Ces trois intérêts peuvent être liés. Ce que la complexité des relations d'accompagnement semble révéler le plus souvent.

Si la plupart des pratiques actuelles d'accompagnement tendent plus ou moins à la professionnalisation (Paul, 2002 ; Eneau, 2014), cela ne veut pas dire pour autant que la solution pour travailler la question de l'émancipation, au travers de l'accompagnement, se trouve uniquement dans une pratique professionnelle de l'accompagnement. L'accompagnement non-professionnel offre une liberté dont ne disposent pas toujours les professionnels de la formation, de l'insertion et du social. Cependant, l'accompagnement non-professionnel peut interroger l'aspect technique de l'accompagnement, comme nous l'avons un peu abordé. L'éthique apparaît toujours comme étant un élément essentiel. La culture permet, avec l'éthique, de travailler la posture. Pour autant, faire de l'accompagnement n'est pas une démarche intuitive. En faisant référence à une expression de Bourdieu et Passeron, Philippe Perrenoud (1994) présente la pratique pédagogique comme pouvant se faire dans *une improvisation réglée*. Initialement créée pour définir une posture de recherche en sciences de l'homme et de la société, cette expression permet également de traduire en quoi consiste l'accompagnement. Ce n'est pas qu'une écoute. Ce n'est pas non plus une conversation. Ce n'est pas non plus un espace-temps désorganisé. Si l'éthique et la culture jouent un rôle essentiel, il est nécessaire, de notre point de vue, d'être préparé à accompagner, dans ses dimensions relationnelles et opératoires (Paul, 2009).

Si le cadre ne doit pas forcément être professionnel, il peut difficilement ne pas s'inscrire dans une certaine approche de la formation. L'accompagnement peut être amateur sans pour autant se pratiquer dans l'amateurisme au risque de ne pas répondre aux attentes des publics concernés.

Bibliographie

Albero B., Gueudet G., Eneau J., Blocher J-N. (2015). Formes d'éducation et processus d'émancipation. Rennes : PUR,

Boutinet J-P (2007). L'accompagnement dans tous ses états. dans Penser l'accompagnement adulte (sous la direction de Jean-Pierre Boutinet, Noël Denoyel, Gaston Pineau et Jean-Yves Robin). Paris : PUF,

Cornu-Bernot L. (2015). Transformer les rapports du sujet avec le monde, dans Albero B., Gueudet G., Eneau J., Blocher J-N. (2015). Formes d'éducation et processus d'émancipation. Rennes : PUR,

Eneau J. (2014). Emancipation. Dans Dictionnaire des concepts de la professionnalisation (sous la direction de Anne Jorro). Bruxelles : de boeck,

Labéy-Guimard G. (2013). Comprendre l'altruisme. Motivations, valeurs et prédispositions sociales dans le bénévolat caritatif. Thèse de doctorat en sociologie, EHESS,

Le Bouédec G. (2007). Tous accompagnateurs ? Non : il n'y a d'accompagnement que spirituel. dans Penser l'accompagnement adulte (sous la direction de Jean-Pierre Boutinet, Noël Denoyel, Gaston Pineau et Jean-Yves Robin). Paris : PUF,

Mézirow J. (2001). Penser son expérience. Développer l'autoformation. Lyon : Chronique sociale,

Perrenoud, P. (1983). La pratique pédagogique, entre l'improvisation réglée et le bricolage. Education et recherche, 2, 198-212,

Paul M. (2002). L'accompagnement : une nébuleuse. Education permanente, 4, 153,

Paul M. (2004). L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique. Paris : L'Harmattan,

Paul M (2009). L'accompagnement : d'un dispositif social à une pratique relationnelle spécifique. Dans Encyclopédie de la formation, sous la direction de Barbier J-M., Bourgeois E., Chappelle G. & Runao Borbelan J-C. Paris : PUF,

Singly F. de (2005). L'individualisme est un humanisme. Paris : l'aube,

Yuren, T. (2015). Formation, équité et praxis. Discussion des propositions conceptuelles de Carlos Cullen, dans Albero B., Gueudet G., Eneau J., Blocher J-N. (2015). Formes d'éducation et processus d'émancipation. Rennes : PUR.